

de la pierre de taille, c'est surtout un traceur d'épures ; le plombier, le couvreur, le charpentier sont presque ses collègues, non ses subordonnés humbles et soumis. Enfin il n'a, comme à présent, ni l'administration des dépenses, ni la responsabilité légale déterminée par le code civil, et qui, à l'exemple de toutes les responsabilités, agrandit l'action et relève le caractère de celui qui la subit ; il n'a pas, en un mot, cette importance professionnelle ressortant d'une société plus régulièrement ordonnée.

Aussi les œuvres du moyen-âge ont-elles un grand charme de variété, une sève native dans chaque détail, qu'on chercherait inutilement dans nos ouvrages modernes mieux assis et mieux réglés. Chaque ouvrier s'efforçait d'agrandir sa sphère d'activité, prenait à cœur d'éclipser son voisin ou rival, échappant sans doute bien souvent à ces lois d'unité, d'équilibre, de cohésion dont le goût des études antiques nous a rendu le besoin, mais prodiguant en place toutes les richesses d'une invention inépuisable.

C'est un Lyonnais, Philibert Delorme, qui, en France du moins (car, en Italie, l'empire de la tradition s'est toujours mieux conservé), a ressuscité le type antique de l'architecte oublié depuis Vitruve, et dont la physionomie, si différente de celle du maître de l'œuvre, est très-semblable à celle de l'architecte moderne.

Mais si cet architecte doit aujourd'hui descendre aux plus infimes détails, si son action doit embrasser les questions complexes qui ressortent d'une construction, en régler jusqu'aux objets les plus secondaires, il est bien évident que pour répandre sur ces milles détails un peu de cette fraîcheur et de ce caprice si séduisant dans la sculpture, la peinture, l'orfèvrerie du moyen-âge, il lui faut rencontrer dans les exécutants une intelligence, une sympathie artistique si je puis dire, assez grande pour raviver à leur tour des conceptions